

CONCOURS DE FERRADE
ORGANISÉ PAR FESTIV'ARLES – MAINTENANCE ET TRADITIONS
DIMANCHE 29 MAI 2022 AU DOMAINE DE MEJANES
UNIQUEMENT AVEC DES CHEVAUX DE RACE CAMARGUE

BULLETIN D'INSCRIPTION DE LA MANADE

NOM

.....
RESPONSABLE NOM

.....
ADRESSE

.....
EMAIL

.....
TÉLÉPHONE

NOMS DES CAVALIERS	NOMS DES CHEVAUX

Chaque équipe participant au concours de ferrade doit engager ses gardians à participer aux courses de l'après-midi.

Le responsable s'assurera que les cavaliers engagés sont à jour de leur assurance ainsi que les papiers relatifs au cheval (vaccination et autres).

Les organisateurs déclinent toutes responsabilités sur le parcours.

*Pour les participants mineurs participant à cette manifestation,
l'autorisation parentale doit être complétée et retournée à Festiv'Arles,
organisateur de la manifestation avec la copie de la carte d'identité du parent responsable.*

Un tirage au sort pour déterminer l'ordre de passage sera effectué le matin même.

Déclare et certifie avoir pris connaissance du règlement et de m'y conformer

A..... le

Signature :